

Textes officiels

FINANCES

LOI N° 2011-1978 DU 28 DÉCEMBRE 2011 DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2011.
JO DU 29 DÉCEMBRE 2011, P. 22510.

LOI N° 2011-1977 DU 28 DÉCEMBRE 2011 DE FINANCES POUR 2012.
JO DU 29 DÉCEMBRE 2011, P. 22441.

DÉCRET N° 2011-2064 DU 30 DÉCEMBRE 2011 RELATIF AUX MODALITÉS DE DÉTERMINATION DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES ET DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES ET À LA RÉPARTITION DU PRODUIT DE LA TAXE SUR LES ÉOLIENNES MARITIMES.
JO DU 31 DÉCEMBRE 2011, P. 23002.

DÉCRET N° 2011-2066 DU 30 DÉCEMBRE 2011 PRIS POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 1605 NONIES DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS RELATIF À LA TAXE SUR LA CESSION À TITRE ONÉREUX DE TERRAINS NUS RENDUS CONSTRUCTIBLES.
JO DU 31 DÉCEMBRE 2011, P. 23004.

DÉCRET N° 2011-2036 DU 29 DÉCEMBRE 2011 PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI N° 2010-1658 DU 29 DÉCEMBRE 2010 DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2010 ET RELATIF AUX MODALITÉS DE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX.
JO DU 30 DÉCEMBRE 2011, P. 22857.

DÉCRET N° 2011-1996 DU 28 DÉCEMBRE 2011 RELATIF AUX MODALITÉS D'APPLICATION DES TAXES LOCALES SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ.
JO DU 29 DÉCEMBRE 2011, P. 22586.

DÉCRET N° 2011-1795 DU 6 DÉCEMBRE 2011 FIXANT LES MODALITÉS DE DÉCLARATION DES CHANGEMENTS AFFECTANT LES PROPRIÉTÉS BÂTIES.
JO DU 8 DÉCEMBRE 2011, P. 20747.

ARRÊTÉ DU 29 DÉCEMBRE 2011 RELATIF À L'INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M. 14 APPLICABLE AUX COMMUNES ET AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX À CARACTÈRE ADMINISTRATIF.
JO DU 30 DÉCEMBRE 2011, P. 22892.

ARRÊTÉ DU 28 DÉCEMBRE 2011 FIXANT LE MONTANT DE L'IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE SUR LES PYLONES POUR 2012.
JO DU 31 DÉCEMBRE 2011, P. 23009.

ARRÊTÉ DU 28 DÉCEMBRE 2011 ACTUALISANT POUR 2012 LES LIMITES SUPÉRIEURES DES COEFFICIENTS MULTIPLICATEURS DES TAXES LOCALES SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ.
JO DU 29 DÉCEMBRE 2011, P. 22613.

ARRÊTÉ DU 27 DÉCEMBRE 2011 RELATIF À L'INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M. 4 APPLICABLE AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX.
JO DU 29 DÉCEMBRE 2011, P. 22624.

ARRÊTÉ DU 6 DÉCEMBRE 2011 FIXANT LE MODÈLE D'ATTESTATION D'EXEMPTION, D'EXONÉRATION OU DE FRANCHISE DES TAXES LOCALES SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ.
JO DU 31 DÉCEMBRE 2011, P. 23101.

ARRÊTÉ DU 30 NOVEMBRE 2011 PORTANT FIXATION DU TAUX DE LA REDEVANCE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE.
JO DU 7 DÉCEMBRE 2011, P. 20702.

CIRCULAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2011 RELATIVE À L'ACTUALISATION ANNUELLE DES VALEURS DE BASE POUR LE CALCUL DE LA TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT, DES TAXES ASSIMILÉES ET DE LA REDEVANCE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE. MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE - NOR : DEVL1130125C.

INSTRUCTION DU 23 NOVEMBRE 2011 RELATIVE À L'AMÉLIORATION DE L'IDENTIFICATION DES VIREMENTS SEPA DANS LE SECTEUR PUBLIC LOCAL. MINISTÈRE DU BUDGET - N°11-019-E-K-M.

NOTE DE SERVICE DU 9 DÉCEMBRE 2011 RELATIVE AUX INDEMNITÉS DE CONSEIL ATTRIBUABLES AUX COMPTABLES PUBLICS. (BARÈME 2011). MINISTÈRE DU BUDGET, NOR : BCRZ1100058N

MARCHÉS PUBLICS

DÉCRET N° 2011-2027 DU 29 DÉCEMBRE 2011 MODIFIANT LES SEUILS APPLICABLES AUX MARCHÉS ET CONTRATS RELEVANT DE LA COMMANDE PUBLIQUE.
JO DU 30 DÉCEMBRE 2011, P. 22739.

DÉCRET N° 2011-1853 DU 9 DÉCEMBRE 2011 MODIFIANT CERTAINS SEUILS DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS.
JO DU 11 DÉCEMBRE 2011, P. 21025.

RÈGLEMENT (UE) N° 1251/2011 DE LA COMMISSION DU 30 NOVEMBRE 2011 MODIFIANT LES DIRECTIVES 2004/17/CE, 2004/18/CE ET 2009/81/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL EN CE QUI CONCERNE LEURS SEUILS D'APPLICATION POUR LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS.

CONTRATS

DÉCRET N° 2011-2065 DU 30 DÉCEMBRE 2011 RELATIF AUX RÈGLES DE PASSATION DES BAUX EMPHYTÉOTIQUES ADMINISTRATIFS.
JO DU 31 DÉCEMBRE 2011, P. 23003.

Retrouvez tous les numéros d'Espace infos et d'autres informations utiles sur notre site : www.cfmel.fr

Espace infos

Directeur de la publication :
Jacques MUSCAT

Rédaction : Philippe BONNAUD,
Nicolas SENES, Sophie VAN MIGOM
et Zohra MOKRANI.

Secrétaire de rédaction : Zohra MOKRANI

Edition : CFMEL - Maison des Élus
Mas d'Alco - 1977, avenue des Moulins
34080 MONTPELLIER cedex

Tél : 04 67 67 60 06 - Fax : 04 67 67 75 16
Mail : cfmel@cfmel.fr
www.cfmel.fr

Conception : Oveanet (www.oveanet.fr/pao)
Réalisation : CFMEL